



association royale
des architectes de Liège

ARALg

Prochaine assemblée générale :

le 8 septembre 2009

(pas d'assemblée générale en juillet / août)

BONNES VACANCES

juillet 2009

LA GRENOUILLE

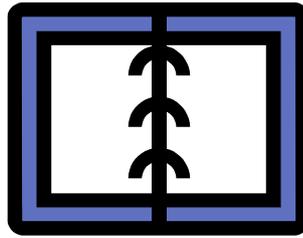
Nous vous souhaitons d'agréables vacances.
Que détente et plaisirs en tout genre remplissent vos journées.

Rendez-vous à l'assemblée générale du 8 septembre pour nos retrouvailles.

Luc HERZE, Président

Fermeture du secrétariat du 14 au 23 juillet inclus.





A VOS AGENDAS !

✗ 8 septembre 2009 : Assemblée générale

✗ 6 octobre 2009 : Assemblée générale

✗ 10 novembre 2009 : Assemblée générale

✗ 8 décembre 2009 : Assemblée générale

COTISATIONS 2009 :

Membres effectifs : 125 €

Membres aspirants : 70 €

Membres pensionnés : 70 €

Membres non indépendants : 85 €

Membres stagiaires :

1^{ère} année inscription à l'ordre : 15 €

2^{ème} année : 25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de 2009.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : 000-0148741-40.

Note du secrétariat: l'accès au secrétariat se fait via le numéro de l'Association, qui est pour rappel 04/340.04.60.
Le numéro 04-342.57.00 est réservé aux permanents d'INFOR-ARCHITECTURE

ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE

Tél. : 04-340.04.60 – Fax : 04-344.40.42



Bonjour à vous tous!

L'augmentation de la population mondiale, multipliée par 4 en un siècle, s'accompagne de l'accroissement de la proportion des citadins : rien qu'en Europe, 15% en 1900 pour 80% en 2009.

“ Nous nous conduisons vis-à-vis de nos sites comme des enfants devant l'abondance; nous gaspillons sans souci de leur épuisement” Site et sitologie -1974.

Il est temps de changer nos habitudes....

A notre tout petit niveau, nous devons nous en préoccuper, c'est une des priorités de notre mission d'architecte & quand un projet se fait jour, l'empreinte imprimée par tout auteur de projet est indéniable! Sur ce point, nous supportons une très lourde responsabilité; n'oublions jamais que **nous pouvons devenir assez facilement des “pollueurs de l'environnement”**, parfois pour plusieurs décennies...

De cette problématique, tout le monde en parle, tout qui sait publie communiqués, articles, etc. Des hommes politiques s'impliquent, des films sortent, des fondations existent, bref un vrai débat médiatique sur un sujet - slogan très la mode :

LE DURABLE dans le monde de demain.

Cela bouge! Des projets se concrétisent partout en Europe et partout dans le monde. Malheureusement, à l'exception de quelques cas isolés, notre Wallonie reste à la traîne!

Aujourd'hui, face au défi écologique devenu une réalité, les architectes que nous sommes et tous les intervenants de la construction, devons être tout particulièrement attentifs à ce qui se dit, se conçoit ou se réalise. Nous devons non seulement être présents, mais nous intégrer dans la synergie d'une nouvelle “architecture à vivre”.

Voilà pourquoi, j'ai pris la décision de poursuivre la mission amorcée depuis une dizaine d'années, avec des représentants du monde de l'architecture ou non, à savoir cette magnifique & grande chaîne de contacts privilégiés qui s'est créée.

L'architecture m'a tout donné. En retour après une carrière bien remplie, je veux apporter ma petite pierre à cet édifice de réflexions et d'actions que nous devons concrétiser le plus rapidement possible.

MON BUT: partager avec un maximum de contacts les prochains objectifs de voyages exclusivement axés sur le durable mais aussi la découverte de revues ou de publications particulièrement intéressantes sur le sujet & à diffuser à vos amis et connaissances.

Nous devons agir pour que cette orientation devienne également matière à réflexion auprès de notre clientèle. Notre façon de vivre doit changer, notre manière d'habiter aussi. Nous en sommes les artisans privilégiés.... Ne ratons pas notre mission!

Par la même occasion, je vous confirme le programme des prochaines destinations de RITITOURS.

- En Septembre 2009 : Le périple pour découvrir cette Terre d'Architectes qu'est le TESSIN est maintenu. Certains ont déjà reçu le programme, il reste encore quelques places disponibles. Ceux que cela intéresse peuvent me contacter.
- En avril 2010: FREIBURG – Programme n°3, axé cette fois sur l'urbanisation de nouveaux eco-quartiers, mais aussi sur les technologies de pointe et la réhabilitation d'immeubles anciens.
- En septembre 2010: Le VORALBERG – Découvrir sur place la clé du succès de ce petit Land autrichien de 365.000. habitants. En quelques années, les actions menées pour l'aménagement du territoire ont radicalement bouleversé leur manière de vivre & d'habiter.
- Très prochainement, j'espère vous annoncer également une très bonne nouvelle: un voyage bis à COPENHAGUE, mais cette fois avec la collaboration d'Innovation Academy, organisateur des séminaires de FREIBURG. Cette capitale, sous la houlette de sa "mairie" est occupée à transformer complètement sa ville par un vaste projet de durabilité, rendant notamment sa place aux piétons, aux vélos et la qualité d'y vivre.

Bref, il y a du pain sur la planche et je compte bien me servir de l'opportunité qui m'est actuellement offerte par le C.N.O.A. de manière à diffuser ce message au maximum. Merci encore Monsieur GILLIS.

Pour conclure, une superbe découverte d'une nouvelle revue française et bimestrielle, présentant les multiples facettes d'une approche eco-responsable.

En PIECES JOINTES, découvrez le "Pourquoi EcologiK" de sa rédactrice en chef, Dominique GAUZIN-MÜLLER, architecte et enseignante.

Plein de sujets intéressants sur des divers chapitres: architecture – ville - société - énergie.

COORDONNEES: "EcologiK"

Site: www.ecologik.org

A bientôt et déjà je souhaite à ceux qui s'évadent, ainsi qu'aux autres, d'excellentes vacances!

Bien à vous et toujours au plaisir de recevoir de vos nouvelles.

Pierre MEILLEUR
architecte-urbaniste i.s.a.lg.

Pourquoi EcologiK ?

En ce début de XXI^e siècle, alors qu'une population qui a doublé en cinquante ans a du mal à se partager équitablement une planète polluée et surexploitée, la survie de notre civilisation représente un véritable défi. Le bâtiment est au coeur des enjeux et la mise en place de solutions viables à long terme exige de chacun qu'il accepte la remise en cause de pratiques routinières et des évolutions dans sa manière de penser et d'agir.

Bien sûr, il existe déjà en France quelques revues consacrées à l'habitat bioclimatique et plusieurs magazines d'architecture internationalement connus.

Certains présentent de temps en temps des bâtiments écologiques et des tribunes libres sur le sujet. Je ne vois pourtant dans notre pays aucun support exclusivement dédié à une approche éco-responsable de la construction et présentant une vision globale de ses applications.

EcologiK, bimestriel à paraître en février 2008, veut combler ce manque et présenter les multiples facettes de l'approche éco-responsable pour permettre à chacun de l'appréhender dans sa diversité, dans sa complexité et dans sa richesse.

Ce nouveau magazine est destiné aux maîtres d'ouvrage et aux concepteurs, mais aussi aux usagers, aux artisans et aux entreprises.

Son objectif est à la fois de motiver tous ces acteurs, en leur faisant découvrir des exemples qu'ils auront envie de suivre et de prolonger et de faciliter la divulgation des savoir-faire et des outils, ainsi que leur mutualisation. Nous voulons aussi démontrer que l'approche environnementale n'exclut en rien la créativité architecturale et n'impose pas de modèle, même si l'efficacité énergétique dans les climats froids demande une certaine compacité.

Les pratiques d'une démarche éco-responsable étant soumises à une évolution très rapide, *EcologiK* collera à l'actualité pour livrer des informations et des analyses approfondies de la situation française et internationale.

Les articles bénéficieront de la précision de spécialistes, tout en gardant le ton et la ligne graphique du magazine *Architectures à vivre*.

La mise en pratique d'un développement durable et équitable n'est pas une nouvelle contrainte ajoutée à beaucoup d'autres. C'est au contraire une formidable opportunité de création, d'innovation et d'épanouissement personnel, au sein d'une société moins égoïste, moins gaspilleuse et plus solidaire, et nous voulons essayer de le prouver !

Dominique Gauzin-Müller,
rédactrice en chef d'EcologiK
Stuttgart, le 22 octobre 2007

A L'ARALG, SOIREE DE PRE-VACANCES, INSTRUCTIVE ET FESTIVE

Une assemblée bien fournie a assisté à notre assemblée générale du 9 juin.

D'abord, la vision du DVD « *Développement Durable* » du CNOA français fut très bien accueillie. Des copies sont d'ailleurs disponibles sur simple demande au secrétariat.

Ensuite, une présentation de matériaux en rapport avec « *L'isolation et l'économie d'énergie* » complétait pratiquement l'information précédente.

Un repas convivial et animé clôturait tardivement cette assemblée un peu particulière. Merci à tous ceux qui s'en sont occupés.

Georges FOULON

Indices

Indices des prix à la consommation

	base 2004	base 96	base 88
03/2009	111,10	127,69	156,71
04/2009	111,33	127,95	157,03
05/2009	111,25	127,86	156,92

Indices "Santé"

	base 2004	base 96	base 88
03/2009	111,07	126,36	152,35
04/2009	111,17	126,48	152,49
05/2009	110,96	126,24	152,20

Indice "S"

Valeur de «S» au 01-04-2009 (soumissions **avant** le 11-06-2007)

	A	B	C	D
+ 10 pers.	28,449	28,418	27,845	27,387
- 10 pers.	27,570	27,539	26,966	26,509

Valeur de «S» au 01-04-2009 (soumissions **depuis** le 11-06-2007)

	A	B	C	D
+ 10 pers.	28,305	28,275	27,704	27,249
- 10 pers.	27,435	27,404	26,834	26,379

Indice "I"

Fév. 2009	Mars 2009	Avril 2009	Mai 2009
6.330	6.223	6.282	sera fixé le 12-06-2009

Indice K1 et K2

	Fév. 2009	Mars 2009	Avril 2009	Mai 2009
K1	2.682	2.649	2.670	
K2	2.881	2.865	2.880	

Indice CMK 83 pour 2008: 162,8

Indice CMK 93 pour 2008: 122,3

Indice CMK 2003 pour 2008: 106,9

Indice "ABEX"

Du 01-11-2008		Du 01-05-2009	
au 30-04-2009:	695	au 31-10-2009:	684

Salaires "Construction" au 01-04-2009

Cat I	Cat IA	Cat II	Cat IIA	Cat III	Cat IV	Sal. Moyen
12,220	12,831	13,027	13,698	13,854	14,708	13,38633

Marchés publics annoncés à partir du 01-01-01

a) pour les marchés conclus avant le 08/08/02	01/04/2009	4,50%
	01/05/2009	3,75%
	01/06/2009	3,25%
b) pour les marchés conclus après le 08/08/02	pour le 1 ^{er} semestre 2009	9,50%
Intérêt légal: depuis le	01/01/2009	5,50%



sto



HUMOUR
NOE en Belgique

En 2009 après Jésus-Christ, Dieu visite Noé et lui dit :

- Une fois encore, la terre est devenue invivable et surpeuplée. Construis une arche et rassemble un couple de chaque être vivant ainsi que quelques bons humains. Dans six mois, j'envoie la pluie durant quarante jours et quarante nuits, et je détruis tout !

Six mois plus tard, Dieu retourne visiter Noé et ne voit qu'une ébauche de construction navale.

- Mais, Noé, tu n'as pratiquement rien fait ! Demain il commence à pleuvoir !

- Pardonne-moi, Tout Puissant, j'ai fait tout mon possible mais les temps ont changé :

*** J'ai essayé de bâtir l'arche mais il faut un permis de construire et l'inspecteur me fait des ennuis au sujet du système d'alarme anti-incendie.

*** Mes voisins ont créé une association parce que la construction de l'échafaudage dans ma cour viole le règlement de copropriété et obstrue leur vue.
J'ai dû recourir à un conciliateur pour arriver à un accord.

*** Mais l'Urbanisme m'a obligé à réaliser une étude de faisabilité et à déposer un mémoire sur les coûts des travaux nécessaires pour transporter l'arche jusqu'à la mer. Pas moyen de leur faire comprendre que la mer allait venir jusqu'à nous. Ils ont refusé de me croire.

*** La coupe du bois de construction navale s'est heurtée aux multiples Associations pour La Protection de l'Environnement sous le triple motif que je contribuais à la déforestation, que mon autorisation donnée par les Eaux et Forêts n'avait pas de valeur aux yeux du Ministère de l'environnement, et que cela détruisait l'habitat de plusieurs espèces animales. J'ai pourtant expliqué qu'il s'agissait, au contraire de préserver ces espèces, rien n'y a fait.

*** J'avais à peine commencé à rassembler les couples d'animaux que la SPA et WWF me sont tombés sur le dos pour acte de cruauté envers les animaux puisque je les soustrayais contre leur gré à leur milieu naturel et que je les enfermais dans des pièces trop exigües.

*** Ensuite, l'agence gouvernementale pour le Développement Durable a exigé une étude de l'impact sur l'environnement de ce fameux déluge.

*** Dans le même temps, je me débattais avec le Ministère du Travail qui me reprochait de violer la législation en utilisant des travailleurs bénévoles

*** Je les avais embauchés car les Syndicats m'avaient interdit d'employer mes propres fils, disant que je ne devais employer que des travailleurs hautement qualifiés et, dans tous les cas, syndiqués.

*** Enfin le Fisc a saisi tous mes avoirs, prétextant que je me préparais à fuir illégalement le pays tandis que les Douanes menaçaient de m'assigner devant les tribunaux pour tentative de franchissement de frontière en possession d'espèces protégées ou reconnues comme "dangereuses".

Aussi, pardonne-moi, Tout Puissant, mais j'ai manqué de persévérance et j'ai abandonné ce projet.

Aussitôt les nuages se sont dissipés, un arc-en-ciel est apparu et le Soleil a lui.

- Mais tu renonces à détruire le monde ? demanda Noé.

- Inutile, répondit Dieu, l'administration belge s'en charge.

Est-on si loin de la Réalité ?

INFORMATIONS

La ville de Liège recrute :

Département / service :
Permis d'urbanisme

Grade : Agent Technique en chef

Mission :

- Analyse des dossiers de permis d'urbanisme, CU2, DUP et d'avis préalable
- Accueil des demandeurs et des architectes
- Informations notariales
- Missions extérieures

Description complète disponible au secrétariat de l'ARALg.

Le MET n'existe plus...

Le MET est désormais intégré au sein du nouveau **Service Public de Wallonie** (SPW).

L'adresse du site "Qualité & Construction" est donc modifiée et devient <http://qc.spw.wallonie.be>.

L'ancienne adresse (qc.met.wallonie.be) ne sera prochainement plus active.

De même, pour nous écrire, utilisez l'e-mail qc@spw.wallonie.be.

Ouvrage récent

« Actualités du droit de l'aménagement du territoire et de l'environnement
Plans et permis »

Sous la direction de: Michel Delnoy

Auteurs: Véronique Bertrand, Charles-Hubert Born, Michel Delnoy, Emmanuelle Gonthier, Benoît Jadot, Olivier Jamar, François Moïses, Etienne Orban de Xivry, Bernard Paques, Jacques Sambon, Jean-Marc Secretin, Nathalie Van Damme, Joël van Ypersele de Strihou

Encore jeune, le droit du cadre de vie – aménagement du territoire, urbanisme et environnement – est en permanente évolution. Ces derniers temps, les réformes législatives et réglementaires se sont succédées à un rythme soutenu : mise en œuvre des ZACC (zones d'aménagement communal concerté), procédure de révision des plans de secteur, périmètres Seveso, SAR (sites à réaménager), évaluation des incidences sur l'environnement, permis dérogatoires et PRU (périmètres de remembrement urbain), accès à l'information environnementale, participation du public,

CCATM (Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité), infractions et sanctions d'urbanisme et d'environnement, révision des permis d'environnement délivrés, permis d'intérêt régional, etc. C'est particulièrement le cas pour les instruments essentiels de ce droit que sont les plans et les permis.

Un ouvrage qui s'adresse aussi bien aux professionnels du droit administratif et de l'immobilier qu'à tous ceux qui sont confrontés, de près ou de loin, aux questions liées à l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'environnement.

www.anthemis.be

Intempéries

Nous reproduisons ci-après les observations climatologiques relatives au mois d'**avril 2009** publiées par l'Institut Météorologique de Belgique.

Ces observations reprennent en :

T: les températures à 7h00 sous abri à 1.5 m. au-dessus d'un sol gazonné. **H**: durée totale, en heures et dixièmes, des épisodes pluvieux survenus entre 7h00 et 17h00 (uniquement si supérieure à 2h00).

Nous attirons toutefois votre attention sur l'article 28§ 1. 2° de l'arrêté royal du 26 septembre 1996 établissant le cahier général des charges des marchés publics, qui stipule que «les jours pendant lesquels le travail a, par suite d'intempéries ou de leurs conséquences, été rendu impossible pendant quatre heures au moins, ne sont pas comptés comme jour ouvrable».

AVRIL 2009

JOUR	ZAVENTEM		GOSELIES		FLORENNES		HUMAIN		ST-HUBERT		BIERSET		SPA		MONT-RIGI	
	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H	T	H
1	3	-	3	-	3	-	2	-	1	-	2	-	4	-	2	-
2	6	-	5	-	5	-	4	-	4	-	5	-	3	-	4	-
3	7	-	8	-	10	-	7	-	9	-	8	-	11	-	8	-
4	8	-	8	-	8	-	10	-	8	-	12	-	10	-	8	-
5	9	-	7	-	6	-	6	-	5	-	8	-	5	-	3	-
6	7	-	7	-	6	-	8	-	8	-	9	-	9	-	8	-
7	11	2,9	11	4,3	10	5	11	2,8	9	2,4	12	2,7	10	-	8	-
8	7	3,6	7	4,5	6	6,3	7	2,2	6	-	8	-	6	-	5	-
9	11	-	11	-	10	-	10	-	9	2,7	11	-	10	-	8	-
10	13	-	12	-	11	-	13	-	11	-	13	-	11	-	10	-
11	14	-	15	-	12	-	11	-	10	2,5	12	-	12	-	11	-
12	12	-	11	-	11	-	8	-	8	-	9	-	9	-	10	-
13	8	-	8	-	8	-	9	-	8	-	8	-	9	-	9	-
14	6	-	8	-	8	-	8	-	8	-	7	-	8	-	9	-
15	11	-	12	-	10	-	11	-	12	-	13	-	13	-	12	-
16	10	-	11	4,9	11	5,3	10	2,4	10	4	11	-	8	-	7	-
17	10	8,8	8	10	8	10	7	10	5	-	9	10	8	10	7	10
18	9	-	9	-	8	-	8	-	6	4,2	9	-	7	-	6	-
19	8	-	8	-	7	-	7	-	6	-	6	-	7	-	6	-
20	7	-	8	-	8	-	5	-	6	-	7	-	8	-	7	-
21	7	-	8	-	7	-	6	-	6	-	7	-	8	-	5	-
22	6	-	6	-	5	-	5	-	6	-	5	-	4	-	4	-
23	2	-	4	-	2	-	2	-	0	-	4	-	2	-	2	-
24	5	-	6	-	6	-	4	-	3	-	7	-	5	-	3	-
25	7	-	7	-	7	-	6	-	6	3	8	-	7	-	6	-
26	11	3,3	10	4,1	10	3,3	10	-	8	-	11	-	10	-	9	-
27	10	-	9	-	9	-	9	-	7	-	9	-	8	-	6	-
28	8	3,5	6	2,7	6	2,8	8	6,5	6	6,1	10	6,5	8	4,9	6	5,7
29	3	-	5	-	5	-	4	-	4	3,2	6	-	5	-	2	2,1
30	8	-	6	-	4	-	4	-	4	-	7	-	4	-	3	-

BULLETIN DE LA CONSTRUCTION
JUN 2009